

Le lien conjugal est devenu davantage électif et égalitaire. Il est aussi plus instable et plus fragile, ce qui contribue à l'augmentation des séparations et des divorces. Dans ce contexte, la question des liens de l'enfant avec ses deux parents est posée.

L'internationalisation constante des relations familiales - un divorce sur cinq concerne un couple binational - ainsi que la complexité liée à l'éloignement géographique, aux différences juridiques, linguistiques et culturelles peuvent exacerber les conflits et les contentieux lorsque les parents résident dans deux pays différents. La coopération internationale joue un rôle-clé pour favoriser le maintien du lien de l'enfant avec ses deux parents et éviter les situations dramatiques d'enlèvements d'enfants.

A l'occasion du dixième anniversaire de la Recommandation (98) de son Comité des Ministres aux Etats membres sur la Médiation familiale et de la récente élaboration de lignes directrices visant à améliorer sa mise en oeuvre ainsi que d'autres travaux et instruments juridiques récents important pour ce domaine, le Conseil de l'Europe se questionne sur l'évolution de la médiation familiale en Europe.

La médiation familiale internationale est un processus à soutenir, compte tenu des modes de vie des citoyens européens. Elle va au delà de la médiation familiale interculturelle et a des spécificités qui sont importantes à prendre en compte, tant au niveau du contexte et du cadre d'intervention que dans le déroulement du processus de rencontre entre les parents.

Quelles sont les pratiques actuelles ? Quels en sont les acteurs ? Quelle place pour l'enfant ? Quelles compétences développer pour les médiateurs familiaux ? Que faire pour soutenir son développement en Europe ?

#### ✉ ORGANISATEURS

L'Association RESCIF, service de médiation familiale est également un organisme de formation qui prépare au diplôme d'état de médiation de familiale.

RESCIF fait partie de la FENAMEF (fédération nationale de la médiation familiale) et de l'APMF (association de promotion de la médiation familiale).

Les fédérations allemandes BAFM et BM apportent leur soutien à l'organisation du colloque.

Le **CONSEIL de l'EUROPE** est une organisation internationale intergouvernementale qui regroupe 47 Etats et qui a pour but de défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit en Europe. Elle favorise, la coopération dans le domaine du droit de la famille et des droits de l'enfant, le développement de la cohésion sociale, y compris par le biais des politiques sociales visant à soutenir les familles et une parentalité positive, la lutte contre toute discrimination ainsi que le dialogue interculturel et interreligieux.



## COLLOQUE EUROPEEN

*“MEDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE,  
UN ATOUT POUR L'EUROPE”*

*“INTERNATIONAL FAMILY MEDIATION, AN ASSET FOR EUROPE”*

*“FAMILIENSCHLICHTUNG AUF INTERNATIONALER EBENE, EIN STÄRKE FÜR EUROPA”*

**Jeudi 26 et vendredi 27 Juin 2008**

Accueil de 8h30 à 9h15

Ouverture du Colloque à 9h15

au

**CONSEIL de L'EUROPE**

Bâtiment G, Salle G03

Avenue de l'Europe

STRASBOURG

Tram E - arrêt Droits de l'Homme.

Interprétation simultanée **français/anglais/allemand**  
*Plaquette disponible aussi en anglais et en allemand<sup>1</sup>*

#### Contact/inscriptions :

Association RESCIF – 160, route du Polygone - 67100 STRASBOURG

Tél. : 03 88 25 33 64 Fax : 03 88 25 05 59 Email : [contact@rescif.com](mailto:contact@rescif.com)

[www.rescif.com](http://www.rescif.com)

<sup>1</sup> Plaquette auf Deutsch über den BM,BAFM

OUVERTURE DU COLLOQUE

**Mot d'Accueil** par **Gabrielle Buchmann**, Présidente de l'Association RESCIF

**Ouverture** par **Maud de Boer-Buquicchio** Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

SESSION 1

Président : **Bjørn Bredeesen**, Président, Comité d'Experts sur les Politiques Sociales pour les Familles et les Enfants (CS-SPFC), Conseil de l'Europe

**LE CONTEXTE DE LA MEDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE**

- **Mobilité et interculturelité dans la vie conjugale en Europe**  
par **Catherine Delcroix**, Professeur de Sociologie, Université Marc Bloch, Strasbourg
- **Droits de la famille en Europe et intérêt supérieur de l'enfant**  
par **Claude Lienhard**, Avocat
- **Participation de l'enfant et tierce personne dans la médiation familiale**  
par **Marian Roberts**, Avocat et Travailleuse Sociale, Enseignant universitaire, *London School of Economics*, Royaume-Uni

10h30-10h50 : *Pause*

**VIOLENCES AU SEIN DE LA FAMILLE : ROLE ET LIMITES DE LA MEDIATION FAMILIALE**

Enlèvement d'enfants

- **Rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'enlèvement international d'un enfant par un des parents**  
par **Michael Hancock**, Parlementaire, Rapporteur, Président de la Sous commission,
- **Les activités de la Conférence de la Haye dans le domaine de la médiation familiale transfrontalière, en particulier les travaux sur la médiation dans le contexte de la Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants**  
par **Juliane Hirsch** Conférence de la Haye sur le Droit international privé

Violence au sein de la famille

- **Violence domestique**  
par **Rosa Logar**, Professeur, Université de Sciences appliquées de Vienne, Directeur du programme d'intervention sur les abus domestiques, Vienne, Autriche
- **Harcèlement moral et manipulation**  
par **Geneviève Pagnard**, Psychiatre et victimologue, France

*Débat avec les participants*

13h00-14h30 : *Repas*

SESSION 2

Présidente : **Ulrike Janzen**, Présidente, Comité d'Experts sur le Droit de la Famille (CJ-FA), **CONSEIL** de l'Europe

**MEDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE EN EUROPE : ENJEUX ET CADRE**

- par **Danièle Ganancia**, Magistrat, auteur de l'ouvrage 'La médiation familiale internationale, la diplomatie du cœur dans les enlèvements d'enfants'

Politiques et perspectives de la médiation familiale

- **La Recommandation (98) 1 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Médiation familiale et les lignes directrices visant à améliorer sa mise en œuvre et les lignes directrices pour sa mise en œuvre**  
par **Edo Korljan et Muriel Decot**, Direction Générale des Droits de l'Homme et des Affaires Juridiques (DGHL), Conseil de l'Europe
- **Parentalité positive et médiation familiale**  
par **Alan Ralph**, Expert scientifique, CS-SPFC, Professeur, Université de Queensland, Australie

15h40-16h00 : *Pause*

- **Médiation et cohésion sociale**  
par **Annachiara Cerri**, Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGIII), Conseil de l'Europe
- **Directive de l'Union Européenne sur la médiation familiale**  
par **Saala SASTAMOINEN**, Chef de Division, Unité de la Justice Civile, Commission Européenne
- **Etude sur la médiation familiale dans l'Union Européenne**  
par **Valeria Gherardini**, ChildONEurope

*Débat avec les participants*

SESSION 3 (A 8H45)

Présidente : **Francine Friehe**, Directrice de Rescif, Thérapeute et médiatrice familiale

**LA DIMENSION INTERCULTURELLE DANS LA MEDIATION FAMILIALE**

- **Médiation Familiale et non-discrimination**  
par **Renate Winter**, Présidente de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF)
- **Etudes de cas**  
**Lis Ripke**, Médiatrice familiale (Allemagne) ,  
**Monique Stroobants**, Médiatrice familiale et formatrice, vice-présidente de l'AIFI, membre de la commission fédérale générale de la médiation familiale de Belgique

**Les spécificités de la médiation familiale internationale**

**Formation à la médiation familiale internationale**

par **Agnès Van Kote**, Médiatrice familiale, Directrice de l'APME, formatrice

10h00-10h20 : *Pause*

ETUDES DE CAS DE MEDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE

*animées par Dominique Lefeuvre, médiateur familial*

- **La co-médiation franco-allemande**  
par **Serge Papuga**, Médiateur familial et Président de l'association MFBE
- **Présentation de situations impliquant le Portugal**  
par **Maria da Conceição Oliveira**, Avocate et médiatrice, Présidente de l'Institut de Médiation et d'Arbitrage du Portugal/IMAP
- **Présentation de situations de médiation familiale « est-ouest »**  
(Croatie)
- **La médiation familiale en Pologne et la Déclaration de Wroclaw**  
par **Igor DZIALUK**, Ministère de la Justice, Varsovie, Pologne
- **Présentation d'une médiation familiale Allemagne-USA (Projet Reunite)**  
par **Christoph C Paul**, Avocat, notaire, médiateur familiale, président de l'association fédérale pour la médiation familiale BAFM

*Débat avec les participants*

**12h 40-13h00 Synthèse** des deux journées par **Elisa Guiraud Terrier**, Médiatrice familiale à Rescif, maître de conférences Université Marc Bloch, Strasbourg

13h00- 14h30 : *Repas*

FIN DU COLLOQUE

14h30- 16h30 :

MEDIATEURS FAMILIAUX EN RESEAUX : AGIR ET PROPOSER POUR LA MEDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE

*Réunion de travail animée par Sonia Alles, médiatrice familiale de la CAF du Bas-Rhin, Agnès Van Kote Médiatrice familiale, Directrice de l'APME, Anke de Villepin, avocate, médiatrice familiale en formation*

- Avec la participation d'orateurs et de représentants de réseaux existants dans les divers Etats en Europe : AIFI, BAFM, BM, FENAMEF, APMF, SSI...